

Conditions générales de location et de vente de prestation de services

Les présentes conditions générales de location et de vente de prestation de services fixent les droits et les obligations des parties dans le cadre d'une location ou d'une prestation effectuée chez Mademoiselle loue. Elles établissent l'ensemble des étapes nécessaires à une réservation ou à une prestation, de la transmission du matériel au retour des produits, ainsi qu'au bon processus de la commande. Ainsi, ce document fixe les relations contractuelles entre Madame Alexandra Teil, exerçant sous le nom commercial « Mademoiselle loue » immatriculée au RCS de Bourges, SIRET 837 275 013 000 10 et ses clients qui, en signant les cgv, les devis ou tout avenants qui leur sont soumis les acceptent expressément. Le siège social se situe au 45 avenue du Général Charles de Gaulle, Bourges.

Les articles loués par Mademoiselle loue sont des produits anciens et de seconde main, des produits transformés ou des produits de manufacture récente. Chaque objet est donc loué en l'état. La location en l'état de ces articles anciens et d'occasion signifie que le locataire consent et comprend totalement l'usure, l'ancienneté ainsi que la fragilité de chacun des articles. A tout moment, Mademoiselle loue se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier les présentes conditions générales de location. En cas de modification, les conditions générales de location en vigueur au jour de la transmission de la commande seront appliquées.

Nature des prestations

Le présent contrat est un contrat de location et/ou de prestation ayant pour objet la mission définie au devis. Dans le cas des formules proposées par Melle loue, celles-ci comportent des prestations d'études et de conseils, des prestations de recherche, de mise à disposition ou de location de matériel, des prestations de fabrication, transformation et d'installation de décoration. Le book déco réalisé pour la formule « Melle imagine pour vous » comportera la signature des 2 parties pour validation définitive. Dans le cas de la formule « Melle se charge de tout », le prestataire s'engage à mener à bien la tâche pour laquelle elle a été engagée, conformément aux règles de l'art et de la meilleure manière. A cet effet, la prestataire mettra tout en oeuvre afin de garantir la parfaite réalisation de la mission.

Responsabilité du prestataire :

La responsabilité du prestataire ne pourra pas être engagée :

- en cas de non-satisfaction du client pour des conseils prodigués,
- en cas de non-satisfaction du travail final réalisé,
- pour une erreur engendrée par un manque d'information ou des informations erronées remises par le client,
- un retard occasionné par le client qui entraînerait l'impossibilité de respecter les délais convenus.

Par ailleurs, Mademoiselle loue ne pourra pas être tenue pour responsable des conséquences dommageables, d'éventuels vices cachés du matériel loué ni même de l'usure non apparente qui pourrait rendre le matériel impossible à l'usage auquel il est destiné.

Le fait que le prestataire ne mette pas en oeuvre l'une ou l'autre clause établie en sa faveur dans les présentes conditions, ne peut être interprété comme une renonciation de sa part à s'en prévaloir.

Obligations du client

Le Client tiendra à la disposition du prestataire toutes les informations pouvant contribuer à la bonne réalisation de l'objet du présent contrat. Le client s'engage à fournir les informations qui lui

seront demandées le plus tôt possible. Par ailleurs, le client s'engage à accepter tous essais indispensables au bon déroulement de la mission du prestataire. A cette fin, le Client désigne les interlocuteurs privilégiés pour assurer le dialogue dans les diverses étapes de la mission contractée.

Contrat, devis et facturation

Le devis constitue une proposition tarifaire pour lequel le client, ou son éventuel mandataire pour lui-même, déclare expressément disposer du pouvoir, de l'autorité et de la capacité nécessaires à sa conclusion et à l'exécution des obligations lui incombant. Cette proposition est valable 30 jours à compter de sa date d'envoi ou de présentation au client. Passé ce délai, les tarifs y figurant sont susceptibles d'être modifiés et un nouveau devis sera établi par Mademoiselle loue.

- Réservation d'une location seule de matériel

Un devis est adressé par le prestataire au client en deux exemplaires.

La réservation d'une location sans autre prestation est effective et les deux parties sont engagées dès la réception, par mail ou courrier, des documents suivants :

- devis et document des conditions générales de location et de vente de prestation de service dûment signés et datés, sans modification, par la personne légalement responsable,
- un chèque d'acompte de 50 % du montant total des articles, encaissable dès réception, (hors accord particulier défini entre les deux parties et mentionné sur le devis). Vous pouvez choisir de payer par chèque ou par espèce.
- un chèque de caution de deux fois le montant total des articles loués.

Le solde de la commande est à régler le jour du retrait de la marchandise. La facturation et le chèque de caution sont rendus après vérification du matériel.

A défaut de réception de l'accord du client, de l'acompte, du chèque de caution ou bien à compter de la date d'expiration du devis, la proposition de devis est considérée comme annulée et le prestataire se réserve le droit de ne pas disposer du matériel ou de ne plus louer son matériel.

- Vente de prestation de services avec location de matérielle

Le règlement des services s'effectue exclusivement en euros, soit par chèque de banque uniquement à l'ordre de Mademoiselle loue, soit en espèce, dans la limite de 1000 euros par versement.

Le règlement est échelonné comme suit :

- une provision sur frais et honoraires de 30 % des honoraires, à régler à la signature des CGV et du devis (Somme définitivement acquise),
- 40 % du montant total dû à J-3 mois
- solde du montant total dû au plus tard une semaine avant la prestation.

Les prix ne sont pas soumis à la TVA (article 293b du CGI). Ils peuvent être calculés à l'unité, au mètre, au forfait, à l'heure, en kilomètres, etc...

Il est convenu entre les parties que le règlement par le client de la totalité des honoraires du prestataire vaut réception et acceptation définitive des prestations.

Les prix sont entendus hors assurance et sans transport pour la durée du jeudi 18h00 au lundi 12h, prise en charge et restitution du matériel inclus (hors accord particulier défini entre les deux parties et mentionné sur la commande). Le transport est toujours facturé en supplément et sur demande. Le prix facturé est celui en vigueur au moment de l'enregistrement de votre commande.

Durée de location

La location est effective à partir du moment où le client retire la marchandise au départ du 45 avenue du Général Charles de Gaulle, 18000 Bourges où, dans le cas d'une livraison, dans le local indiqué par le client. Elle dure du **jeudi 18h00 au lundi 12h**, incluant la restitution du matériel loué au domicile de Mademoiselle loue . Tout délai non respecté par le client entraînera une pénalité de 10 euros par heure dépassée. (hors accord particulier défini entre les deux parties)

État du matériel

Le matériel pris en charge par le locataire est considéré en bon état de présentation, d'entretien et posséder les caractéristiques voulues par le locataire . Le matériel est rendu au lieu de son enlèvement, **nettoyé et reconditionné dans son emballage d'origine.**

Dans le cas contraire, le locataire sera facturé au tarif de 15 euros pour l'ensemble du matériel non nettoyé et /ou 15 euros pour tout matériel non rendu dans son emballage d'origine.

Caution

La caution demandée au client s'élève à **deux fois le montant total de la commande**. Nous détruirons ou vous rendrons votre chèque de caution une fois que nous aurons procédé à la vérification du matériel et si aucun dégât n'est constaté. La caution sera systématiquement imputée de la valeur à neuf de tout article manquant, cassés ou abîmés par le client. Par ailleurs, cette imputation sera augmentée d'une indemnité de 10 % destinée à couvrir l'indisponibilité du matériel.

Retrait /livraison

Au moment du retrait de la marchandise, la responsabilité et la garde matérielle et juridique des biens loués sont transférées au client, conformément aux dispositions de l'article 1384 du code civil. Le client assumera toutes les conséquences directes ou indirectes de tout événement pouvant survenir durant la période de location, qu'il soit couvert ou non par une assurance, mettant en jeu la responsabilité du client à l'égard de tiers. Il assume cette garde sous son entière et seule responsabilité.

Sauf accord contraire, le matériel loué est retiré à l'adresse de notre activité, à la date et l'horaire prévu sur le devis par le locataire. Si le client ne peut pas venir enlever la commande ou la réceptionner, il convient de mandater une tiers personne et d'en informer rapidement Mademoiselle loue. Le locataire est le seul responsable du transport de la marchandise.

Dans le cas où il fait appel a un transporteur pour venir retirer la commande, Mademoiselle loue décline toute responsabilité à partir du moment où le transporteur prend en charge la marchandise. Le client accepte en l'état le matériel dont il a fait le choix. Aucun recours ne sera possible si le matériel choisi ne correspond finalement pas à ses besoins.

Dans le cas d'une livraison effectuée par Mademoiselle loue, le prix de livraison est variable. Il sera calculé sur une base aller/retour, ainsi que sur les critères suivants: temps de chargement/déchargement, kilomètres parcourus, essence nécessaire, nombre de trajets nécessaires pour effectuer la totalité du matériel.

Annulation

Tous les cas de désistement ou d'annulation dus au fait du client hors de la période de rétractation et ce, quelques en soient les causes à l'exclusion de causes résultant de forces majeures (à savoir décès, maladies graves ou catastrophes naturelles), dégagent immédiatement Mademoiselle loue de toutes obligations envers le client qui ne pourra prétendre ni au report de l'événement à une autre date, ni au remboursement des sommes déjà versées. Celles-ci sont conservées par l'entreprise à titre d'indemnité contractuelle irréductible de résiliation du contrat.

Utilisation des articles

Pendant toute la durée de la location, le client s'engage à utiliser les articles loués dans des conditions normales d'utilisation, conformément à sa destination initiale et ne rien faire ou laisser faire qui puisse détériorer le matériel. Le client engage sa responsabilité, sa garde matérielle et juridique des biens dès la livraison du matériel jusqu'à sa restitution. Il est l'unique responsable des dommages qui pourraient être causés. Mademoiselle loue décline toute responsabilité du fait des accidents qui pourraient résulter d'une mauvaise utilisation des matériels loués.

Restitution

Au moment de la restitution des articles loués, un inventaire est effectué en présence du client ou d'une personne de son choix afin d'éviter tout litige.

En l'absence de représentant du locataire, les constats effectués par Mademoiselle loue seront les seuls pris en compte pour la facturation des éventuels manquants.

Le matériel loué doit avoir été nettoyé et rendu dans son emballage d'origine.

Retard / clauses

Conformément à la loi, tout matériel loué doit être payé à l'échéance fixée sous peine de pénalité de retard et ce, sans aucune nécessité d'adresser de relance par lettre recommandée au locataire. Ce dernier ne pourra en aucun cas invoquer un quelconque empêchement.

Le matériel doit être revenu dans sa totalité et de façon impérative, au domicile de Mademoiselle loue au plus tard le lundi 12h suivant votre événement . Au delà du délai fixé pour restituer du matériel, une pénalité de 10 euros vous sera imposée pour chaque heure de retard. En cas de non restitution du matériel à l'expiration de la durée inscrite au contrat de location, le client devient dépositaire du matériel au sens de l'article 1915 du Code Civil, et il n'a droit, ni de s'en servir, ni d'en disposer, à quelque titre que ce soit. Le client reste en tout état de cause responsable du matériel loué. En cas de vente du matériel, Mademoiselle loue reste propriétaire de la marchandise jusqu'à son entier règlement.

Propriété des résultats, images, illustrations, réalisations et créations

Le prestataire détient la propriété des croquis, visuels, illustrations réalisés dans le cadre de ses prestations sur la décoration de votre événement.

Ces visuels pourront alors être utilisés par le prestataire à des fins commerciales à savoir la diffusion sur le site Internet du Prestataire ou de supports commerciaux.

Concernant les créations ou décorations, le prestataire détient la propriété des photographies dès lors :

- qu'elles sont réalisées dans les locaux du prestataire

- qu' aucune personne n'apparaisse sur les clichés
- ou qu'il n'existe aucun signe distinctif ou personnel permettant de lier la photographie à une personne/groupe de personne.

Droit applicable

En cas de litige et avant tout recours judiciaire, une solution amiable sera recherchée. La recherche préalable d'une solution amiable n'interrompt pas les délais pour agir en garantie. A défaut d'une solution amiable, toute contestation liée aux relations contractuelles entre Mademoiselle loue et le client, sera soumise au tribunal de commerce de Bourges.

Droit de rétractation

Dans le cadre d'une location, le client dispose d'un délai de rétractation de 48 heures à compter de la confirmation de sa commande, conformément à l'article L121-19-1.

Dans le cadre d'une prestation de service, et conformément à l'article L121-21, le client a la faculté d'annuler le contrat par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 7 jours, jours fériés compris, à compter de la formation du contrat telle que stipulée à l'article 2 des présentes. Si ce délai expire normalement un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Avant l'expiration du délai de rétractation prévu à l'article L121-25, l'agence ne peut exiger ou obtenir du client, directement ou indirectement, à quelque titre ni sous quelque forme que ce soit, une contrepartie quelconque ni aucun engagement, ni effectuer des prestations de services de quelque nature que ce soit.

Date :

Signature client :

Signature Prestataire :